ART. 16 QUATER N° 695

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2016

ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ - $(N^{\circ} 4191)$

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N º 695

présenté par M. Breton

ARTICLE 16 QUATER

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

La mise en application de cet article apparaît très difficile et il convient de supprimer ces dispositions.